

# Anésia

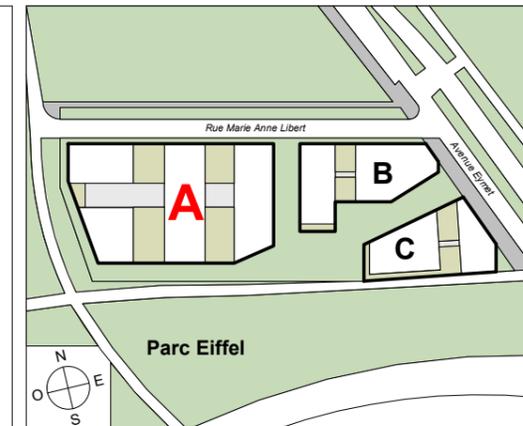
Avenue Vincent Auriol  
33270 Floirac



21/23 Avenue J.F Kennedy  
"Le Kennedy" Bâtiment B  
33700 - MERIGNAC



150 Avenue Thiers  
33100 Bordeaux  
contact@hobo.fr  
+33(0)5 57 80 41 41



BAT : A1	ETAGE : N06	PKG : A098
LOGT : A1-604	TYPE : T5	

### SURFACES HABITABLES

Séjour	31.62 m <sup>2</sup>
Chambre 4	10.68 m <sup>2</sup>
Chambre 3	11.49 m <sup>2</sup>
Chambre 2	12.65 m <sup>2</sup>
Chambre 1	9.44 m <sup>2</sup>
Dgt	12.57 m <sup>2</sup>
Sdb	4.56 m <sup>2</sup>
Wc	1.59 m <sup>2</sup>
Sde	2.57 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE TOTALE** 97.16 m<sup>2</sup>

<b>SURFACES ANNEXES</b>	Balcon1	19.48 m <sup>2</sup>
	Balcon2	4.33 m <sup>2</sup>

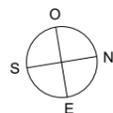
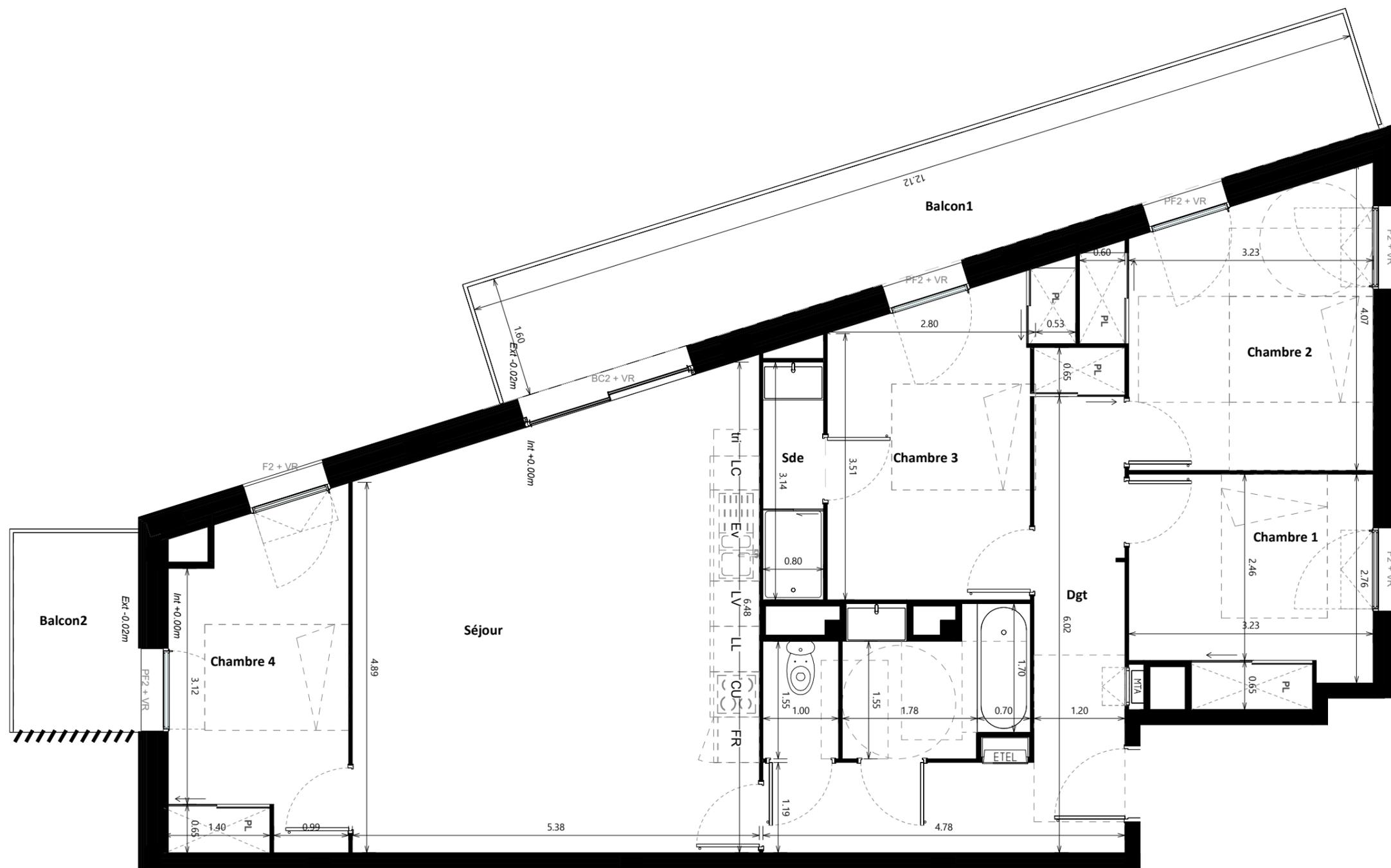
### LÉGENDE

PF1 : Porte-Fenêtre 110x205ht	PL : Placard
PF2 : Porte-Fenêtre 110x217ht	GT : Gaine Technique
F1 : Fenêtre sur allège vitrée 103x197ht	ETEL : Tableau électrique
F2 : Fenêtre oscillo battante avec Cadre 110x197ht	MTA : Module Thermique
F3 : Fenêtre sur allège vitrée 110x205 ht	
F4 : Fenêtre 110x130 ht	
F5 : Fenêtre sur allège vitrée 60x197ht	
F6 : Ensemble de fenêtre 235x197ht	
F7 : Fenêtre 110x117ht	
BC1 : Baie Couissante 235x205ht	PL : Placard
BC2 : Baie Couissante 235x217ht	GT : Gaine Technique
VR : Volet Roulant	ETEL : Tableau électrique
LV : Lave Vaisselle	MTA : Module Thermique
Tri : Bac de Tri	
LC: Linéaire de Cuisine	
LL : Lave Linge	
FR : Réfrigérateur	
CU : Cuisinière	

VISA DE LA SOCIÉTÉ

LOT DE COPROPRIÉTÉ

MO : SCI Colbert Invest DATE : 22/03/2023 INDICE : D



Le présent document exprime la disposition générale de l'appartement. L'acquéreur reconnaît avoir été informé qu'en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées soffites, faux plafonds, rampants, gaines ainsi que les emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, les retombées, les regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La végétation n'est pas contractuelle. Les surfaces de placards sont bien prises en compte dans les surfaces des chambres. Les places dites de "catégorie B" sont des places de taille plus réduite répondant à la norme NF P 91-120 sur les parcs de stationnement à usage privé.